



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012
DE L'ETABLISSEMENT CHAMPS-FRECHETS / COINTRIN
ECOLE DE COINTRIN

Président :	Didier Bonny, directeur d'établissement
Membres présents :	Lucia Mangone, parent d'élève école des Champs-Fréchets Patricia Tejerina, parent d'élève école des Champs-Fréchets Abdullatif Fakhfakh, parent d'élève école de Cointrin Katia Chablaix Pfister, enseignante école de Cointrin Laurence Favre, enseignante école des Champs-Fréchets Barbara Morales, enseignante école de Cointrin Melissa Rebetez, représentante de la commune de Meyrin Hugues Griessen, RBS de l'école de Cointrin Madeleine Sager, responsable du parascolaire Maude Rousset-Bertherin, infirmière scolaire
Excusé-e :	Karen Trilles, enseignante école des Champs-Fréchets Francis Monney, RBS de l'école des Champs-Fréchets
Invité :	Dominique Mieville, service de la coordination pédagogique
Rédaction :	Alice Moget, secrétaire de l'établissement

Ordre du jour :

1. Rentrée scolaire 2012-2013
2. Projet d'établissement 2012-2016
3. « Entre familles, s'entraider pour s'intégrer »
4. Communications des partenaires
 - Parents :
 - accueil du matin par le parascolaire
 - nombre d'accompagnants pour les sorties scolaires
 - Enseignants :
 - problèmes liés à l'utilisation de Facebook
 - jeux dans le préau des Champs-Fréchets

Compte rendu de la séance :

M. Bonny souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et salue la présence de M. Mieville. coordinateur pédagogique. Il est une personne ressource pour la rédaction du projet d'établissement (PdE).

1. Rentrée scolaire 2012-2013

M. Bonny informe que pour les deux écoles, il y n'y a que des doubles degrés (sauf une classe en 8P) avec des effectifs variant entre 17 et 22 élèves par classe.

Suite au départ de deux enseignantes à Champs-Fréchets, un poste a été repris par Mme Nathalie Sonntag Tarradas, enseignante au préalable à Cointrin.

L'autre a été confié à Mme Anne Antonelli qui a rejoint l'équipe des Champs-Fréchets en tant qu'enseignante chargée de soutien pédagogique (ECSP) à 50%.

En ce qui concerne le GIAP, 52% des élèves fréquentent plus ou moins régulièrement le restaurant scolaire. Mme Sager explique ceci, en partie, par le fait que beaucoup de parents qui travaillent dans le secteur (Hôpital de la Tour, Aéroport,...) ont des horaires irréguliers.

2. Projet d'établissement 2012-2016

M. Bonny informe que la rédaction du nouveau projet d'établissement (PdE) doit se faire d'ici fin février 2013.

Les membres du CoEt sont appelés à apporter leurs commentaires, leurs suggestions et leurs éléments d'analyse permettant d'identifier les besoins locaux prioritaires dans leur champ de compétences (partenariat famille-école et climat scolaire).

C'est ainsi que les membres du CoEt, répartis en trois groupes, ont travaillé pendant la séance sur un document remis par M. Bonny pour connaître les points qu'ils souhaitent entretenir, renforcer, voire introduire dans les domaines pour lesquels ils sont concernés.

Ces éléments, conjugués avec ceux récoltés par l'équipe enseignante et la direction, pourront être pris en compte lors de la rédaction du nouveau PdE.

3. « Entre familles, s'entraider pour s'intégrer »

Mme Tejerina rappelle le principe du parrainage, mis en place par l'APE, qui consiste à mettre en lien des familles nouvellement arrivées à Meyrin, avec des familles de même origine, langue ou culture et connaissant déjà le système scolaire genevois.

L'enseignant signale la famille qui en aurait besoin auprès de son directeur qui remet la documentation à l'enseignant. Si les parents se montrent intéressés par la démarche, le directeur s'adresse à l'APE qui met ensuite les familles en contact.

4. Communications des partenaires

Accueil du matin par le parascolaire

Mme Tejerina a reçu la demande d'une maman pour l'accueil du matin.

Mme Sager informe que :

- L'accueil du matin est destiné exclusivement aux enfants de 1P à 4P,
- la mairie collecte les demandes et s'adresse ensuite au GIAP pour la mise en place si les conditions sont réunies,
- le projet est possible à partir de 12 inscriptions, pour autant qu'il y ait 8 présents par jour,
- les enfants doivent être scolarisés dans le même établissement scolaire,
- l'accueil du matin se fait entre 7 h et 7h30, les enfants reçoivent un petit-déjeuner et sont accompagnés à l'établissement scolaire,
- lorsque la fréquentation s'abaisse en dessous de 7 enfants, la prestation cesse.

Mme Sager, à titre personnel, n'encourage pas les parents à laisser leurs enfants un si grand nombre d'heures à l'école.

Mme Rebetez suggère que cette demande soit prise en compte lors d'un prochain « réseau enfants ».

Nombre d'accompagnants pour les sorties scolaires

M. Bonny informe qu'il n'y a pas de règles précises pour les sorties scolaires, il faut savoir faire preuve de bons sens. En ce qui concerne les camps, il faut deux accompagnants au minimum pour une classe en plus de l'enseignant.

Travaux devant l'école de Cointrin

M. Fakhfakh rapporte que les travaux effectués en face de l'école de Cointrin engendrent quelques désagréments, à savoir que les voitures passent très vite et qu'il y a une mauvaise visibilité. M. Bonny suggère aux parents de prendre contact avec la police municipale pour les informer de la situation. Plus il y aura d'appels de parents mécontents et plus l'impact sera important.

Jeux dans le préau de l'école des Champs-Frêchets

Mme Favre et l'ensemble de l'équipe enseignante de l'école des Champs-Frêchets ressentent une grande frustration suite au refus par le conseil municipal du crédit pour l'installation de nouveaux jeux. Elle rappelle le nombre impressionnant de commissions auquel l'équipe a participé sans compter l'investissement des enfants. De plus, pour accéder à l'unique jeu, il était question de la pose de dalles, à ce jour rien n'a été fait.

Mme Rebetez propose, dans un premier temps, de reprendre contact avec les personnes concernées par la problématique des jeux à la commune pour voir ce qui peut être amélioré sans devoir passer par un crédit auprès du Conseil municipal.

Problèmes liés à l'utilisation de Facebook

M. Bonny relate un conflit survenu entre élèves au sein de l'école des Champs-Frêchets suite à une utilisation abusive de Facebook.

Mme Favre suggère de rappeler aux parents que les enfants doivent avoir au minimum 13 ans pour utiliser Facebook.

A ce sujet, M. Bonny informe que les élèves de 7P vont bénéficier durant l'année scolaire d'un programme de prévention intitulé « *Surfer avec prudence sur Internet* » présenté par l'association Action Innocence.

Divers

Il est décidé, qu'en plus de sa mise en ligne sur le site de l'Etat *ETIDEP* qui est obligatoire, le compte-rendu serait aussi mis en ligne sur le site des établissements de Meyrin et qu'il serait affiché au sein des écoles. Les parents seront informés par écrit de la mise en ligne du compte-rendu et de son affichage ainsi que de la possibilité d'en demander une copie papier auprès du secrétariat.

La prochaine séance du CoEt est fixée au lundi 25 février 2013 à l'école des Champs-Frêchets.

Le président remercie l'assemblée et la séance est levée à 20h30.

Didier Bonny
Président